



Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

DOSSIER DE CONTROLE CONTINU

Baccalauréat technologique – Série : **ST2S – STL – STD2A – STI2D – STMG – STHR** (*barrer la mention inutile*) – Session 2020

N° de candidat de l'élève :	
Nom de l'établissement :	
Adresse de l'établissement :	

RUBRIQUE A

L'établissement transmettra, en complément du présent dossier, les bulletins trimestriels du candidat pour l'année de terminale

RESULTATS OBTENUS PAR L'ELEVE PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2019/2020		
ENSEIGNEMENT (1)	MOYENNES TRIMESTRIELLES & MOYENNE ANNUELLE Note sur 20	APPRECIATION GENERALE sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève
Enseignements obligatoires communs à toutes les séries		
Pour les candidats prévus à l'art. 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique		
Français		
Autre enseignement relevant d'une épreuve anticipée (à compléter)		
Philosophie		
Mathématiques		
Langue vivante 1 : (préciser la langue)		
Langue vivante 2 : (préciser la langue)		
Education physique et sportive		

Enseignements obligatoires spécifiques à la série

Série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)		
Histoire géographie		
Sciences physiques et chimiques		
Biologie et physiopathologie humaines		
Sciences et techniques sanitaires et sociales		
Série sciences et technologies de laboratoire (STL)		
Physique-chimie		
Chimie-biochimie-sciences du vivant		
Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)		
Enseignement technologique en LVI		
Série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)		
Physique-chimie		
Design et arts appliqués en LVI		
design et arts appliqués		
Série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)		
Physique-chimie		
Enseignements technologiques transversaux		
Enseignement technologique en LVI		
Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)		
Série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)		
Histoire géographie		
Economie-droit		
Management des organisations		
Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)		
Série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)		
Histoire géographie		
Economie et gestion hôtelière		
Enseignement technologique en langue vivante		
Sciences et technologies des services		
Sciences et technologies culinaires		

Enseignements facultatifs communs à toutes les séries

<input type="checkbox"/> Langue des signes française		
<input type="checkbox"/> Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse) – <i>Barrer les enseignements non choisis</i>		
<input type="checkbox"/> Education physique et sportive (E.P.S.)		
<input type="checkbox"/> E.P.S. de complément		
<i>Cocher l'enseignement facultatif, ou les deux enseignements facultatifs, choisis(s) par le candidat pour l'examen</i>		

Enseignement facultatif spécifique à la série STHR

<input type="checkbox"/> Langue vivante 3 : (préciser la langue)		
--	--	--

(1) Enseignements donnant lieu à une épreuve d'examen dans les dispositions de l'arrêté du 15 septembre 1993 relatif aux épreuves du baccalauréat technologique à compter de la session de 1995

DOSSIER DE CONTROLE CONTINU
 Baccalauréat technologique – Série : ST2S – STL – STD2A – STI2D – STMG – STHR (barrer la mention inutile) – Session 2020

RUBRIQUE B

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE EN VUE DU BACCALAUREAT		
Avis sur l'élève portant le numéro de candidat : (indiquer le n° de candidat)		
<input type="checkbox"/> Très favorable	<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Doit faire ses preuves
Pour l'ensemble des élèves de l'établissement de la série concernée, indiquer la proportion de chaque catégorie d'avis		
Très favorable :%	Favorable :%	Doit faire ses preuves :%

RUBRIQUE C

ELEMENTS CONTEXTUELS SUR L'ETABLISSEMENT

Pour chaque enseignement (obligatoire et facultatif) présenté par le candidat à l'examen du baccalauréat, indiquer l'effectif du groupe, et la répartition des moyennes annuelles individuelles de la classe (taux de moyennes inférieures à 8 sur 20, taux de moyennes comprises entre 8 et 12 sur 20, taux de moyennes supérieures ou égales à 12), la progression pédagogique suivie pendant l'année 2019-2020 et les éléments d'évaluation qui ont été utilisés, permettant d'apprécier la programmation et la progression mise en place dans la classe, au regard des programmes nationaux

Enseignements obligatoires communs à toutes les séries	
Pour les candidats prévus à l'art. 3 de l'arrêté du 15 septembre 1993 relatif aux épreuves anticipées du baccalauréat général et du baccalauréat technologique	
Français	
Autre enseignement relevant des épreuves anticipées :(à compléter)	
Philosophie	
Mathématiques	
Langue vivante 1 :(préciser la langue)	
Langue vivante 2 :(préciser la langue)	
Education physique et sportive	

Enseignements obligatoires spécifiques à la série

Série sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)	
Histoire géographique	
Sciences physiques et chimiques	
Biologie et physiopathologie humaines	
Sciences et techniques sanitaires et sociales	
Série sciences et technologies de laboratoire (STL)	
Physique-chimie	
Chimie-biochimie-sciences du vivant	
Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)	Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)
Enseignement technologique en LV1	
Série sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)	
Physique-chimie	
Design et arts appliqués en LV1	
design et arts appliqués	
Série sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)	
Physique-chimie	
Enseignements technologiques transversaux	
Enseignement technologique en LV1	
Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)	Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)
Série sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)	
Histoire géographique	
Economie-droit	
Management des organisations	
Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)	Enseignement spécifique à la spécialité : (préciser)
Série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)	
Histoire géographique	
Economie et gestion hôtelière	
Enseignement technologique en langue vivante	
Sciences et technologies des services	
Sciences et technologies culinaires	

Enseignements facultatifs communs à toutes les séries

<input type="checkbox"/> Langue des signes française <input type="checkbox"/> Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique, théâtre, danse) – <i>Barrer les enseignements non choisis</i> <input type="checkbox"/> Education physique et sportive (E.P.S.) <input type="checkbox"/> E.P.S. de complément <i>Cocher l'enseignement facultatif, ou les deux enseignements facultatifs, choisi(s) par le candidat pour l'examen</i>	
---	--

Enseignement facultatif spécifique à la série STHR

<input type="checkbox"/> Langue vivante 3 :(préciser la langue)	
---	--

Pour chaque enseignement obligatoire, un exemple d'évaluation mise en place au sein de l'établissement et ayant permis d'établir les notes du candidat, sera joint au dossier de contrôle continu

DOSSIER DE CONTROLE CONTINU

Baccalauréat technologique – Série : **ST2S – STL – STD2A – STI2D – STMG – STHR** (*barrer la mention inutile*) – Session 2020

RUBRIQUE D

AVIS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE SUR L'INVESTISSEMENT DE L'ELEVE

--

OBSERVATIONS EVENTUELLES DU CHEF D'ETABLISSEMENT

--

VISAS

Date :/...../2020	Visa de l'élève ou de son représentant légal : <i>Signature</i>
Date :/...../2020	Déclaration sur l'honneur et visa du chef d'établissement : Je soussigné(e) (prénom, NOM), chef(fe) d'établissement du lycée (nom de l'établissement), de la commune de..... certifie que les informations portées dans le présent dossier de contrôle continu sont sincères et exactes. <i>Signature et cachet de l'établissement</i>

VISA DU PRESIDENT DE JURY DE L'EXAMEN

--